

**Carte patient concernant de
possibles problèmes pulmonaires**

ENHERTU[®]
(trastuzumab déruxtécan)

Vous devez avoir cette carte sur vous en permanence et la montrer à tous les médecins que vous consultez.

- Avant le traitement, demandez à votre médecin traitant (oncologue) quel autre médecin ou établissement médical vous pouvez consulter si votre médecin traitant (oncologue) n'est pas disponible ou si vous êtes en voyage.
- Veuillez lire attentivement la notice avant d'utiliser le médicament ENHERTU[®].
- Cette carte patient est destinée à vous aider à identifier les symptômes des problèmes pulmonaires que vous pourriez présenter avec ENHERTU[®].
- Veuillez lire ces informations avant de commencer à recevoir ENHERTU[®] et avant chaque perfusion.

Tous les effets secondaires possibles ne sont pas répertoriés sur cette carte.

Lisez attentivement la notice avant d'utiliser le médicament ENHERTU[®] ou consultez votre médecin pour plus d'informations sur les effets secondaires.

Le texte complet et actualisé de ce RCP est disponible sur le site www.afmps.be, rubrique "Chercher des informations sur un médicament autorisé".

Problèmes pulmonaires importants pouvant survenir pendant votre traitement.

Les patients traités par ENHERTU® peuvent présenter un risque d'effets indésirables pulmonaires graves et pouvant avoir une évolution fatale. Une détection et un traitement précoce des problèmes pulmonaires sont importants pour réduire ce risque.

Il est important que vous appeliez ou que vous consultiez immédiatement votre médecin traitant si vous remarquez l'un des signes ou symptômes suivants pendant le traitement :

- toux,
 - essoufflement,
 - fièvre
 - ou autres problèmes respiratoires nouveaux ou en aggravation.
- Vous devez consulter un médecin le plus tôt possible. En aucun cas vous ne devez essayer de traiter vous-même ces symptômes.

Avant le début du traitement par ENHERTU® et avant chaque perfusion.

Informez votre médecin de :

- Tout problème pulmonaire ou cardiaque que vous présentez ou que vous avez présenté dans le passé, en particulier si vous avez des antécédents d'affection pulmonaire, notamment de maladie inflammatoire des poumons appelée pneumopathie interstitielle diffuse (PID).
- Tous les autres problèmes de santé que vous avez ou que vous avez eus dans le passé.
- Tous les médicaments que vous prenez, y compris les médicaments sur ordonnance et en vente libre, les vitamines et les compléments à base de plantes. Vous devez savoir quels sont les médicaments que vous prenez. Tenez à jour une liste de ces médicaments pour la montrer à votre médecin.

Coordonnées

• Mon nom :

• Mon tél. :

**A l'attention des professionnels de la santé en cas d'urgence :
Je suis traité(e) actuellement par ENHERTU®.**

Coordonnées de mon médecin traitant/ infirmier/ère :

• Nom:

• Tél. :

DAIICHI SANKYO BELGIUM N.V.-S.A. Boulevard de France 3-5, 1420 Braine l'Alleud

Date de dernière révision : mai 2025. ADC/23/0507